

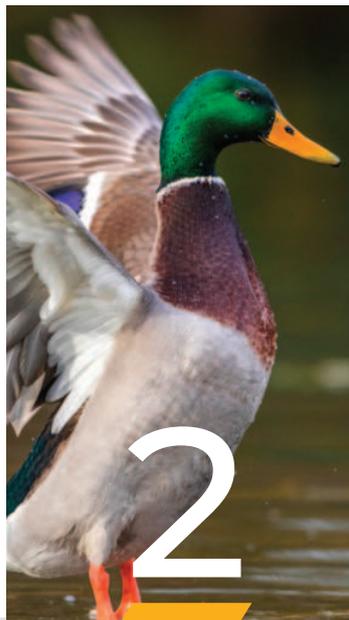
SOMMAIRE

P4
MOT DU PRÉSIDENT



**MISSION
ET OBJECTIFS
D'ALCOME**

P6



**FAITS MARQUANTS
2024**

P9

Frise des
faits marquants

10

Chiffres clés

12



**EQUIPE,
GOUVERNANCE
& RELATION
PARTIES PRENANTES**

P13

Équipe

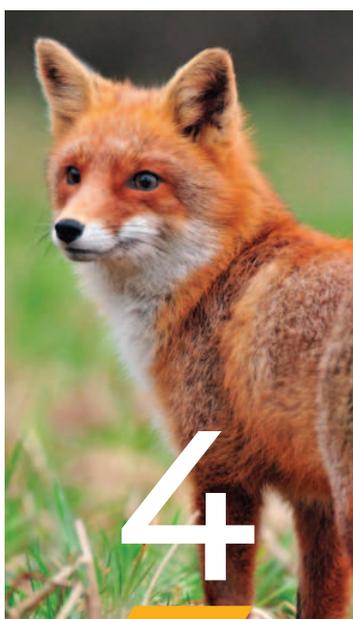
14

Gouvernance

15

Relation avec
les Parties Prenantes

19



ACTIONS EN 2024

P20

Relations collectivités

21

Relations Autres
Personnes Publiques

26

Communication
& Sensibilisation

27

Les buralistes se mobilisent

35

Programme sites pilotes

36

Etudes et R&D

37



DONNÉES FINANCIÈRES

P41

Volumes mis sur le marché

42

Modulation du barème
d'éco-contributions

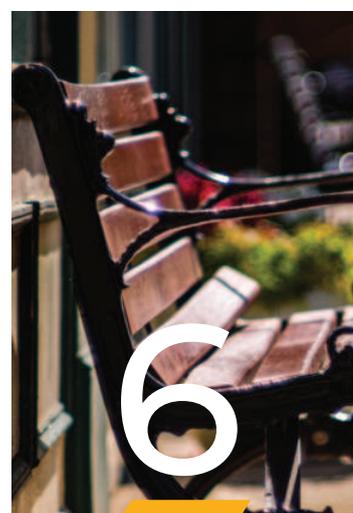
43

Montant des
éco-contributions perçues

43

Dépenses 2024

44



PERSPECTIVES 2025

P46



Jérôme Duffieux, Président d'ALCOME

Bienvenue dans la lecture de notre rapport d'activités pour 2024. Vous y trouverez toutes les informations indispensables à une bonne vision de notre déploiement en conformité à notre cahier des charges.

Mais plus encore, vous pourrez y mesurer la densité des enseignements déjà recueillis au titre de premier éco-organisme en Europe uniquement consacré à la lutte contre la présence des mégots mal jetés dans l'espace public.

Alcome, c'est une démarche inédite, une expérience unique et un nouveau champ d'observation... Prometteurs d'enseignements pour tous.

En marchant d'un pas résolu, nous apprenons beaucoup.

Montée en puissance avec les collectivités

Incontestablement le rythme des contractualisations avec les collectivités s'accélère. Plus que jamais, la démarche d'Alcome est connue et appréciée par les communes. 502 d'entre elles nous ont rejoint en 2024 par décision votée en conseil municipal. Au 31 décembre, nous en étions à 1 243 au total. Ce qui représente une couverture de 35,5 % de la population de notre pays.

C'est donc en ce moment même que le mouvement de contractualisation arrive à sa pleine puissance, notamment grâce à un portail Collectivités encore plus commode dans son interactivité.

Nous prenons acte que la démarche MonMégotOùIlFaut s'enracine dans tous les territoires au fur et à mesure des livraisons de dispositifs de rues et de cendriers de poche. Y compris dans les Drom-Com. Et les retours que nous recueillons dans tous les rendez-vous que nous donnons aux élus - du Salon des maires à une multitude d'événements sur le terrain - sont concrets, utiles, transposables, encourageants.

Autant d'expériences qui sont désormais nécessaires aux « autres personnes publiques » - des centres hospitaliers aux universités - dont nous avons préparé les modalités de contractualisation pour cette année.

Performances de la prospection et de la communication

Notre équipe de 7 délégués régionaux (dont 3 supplémentaires en 2024) est pleinement engagée dans les tâches de prospection et d'accompagnement. En s'appuyant, par exemple, sur les expériences réussies de nos villes-pilotes devenues villes-vitrines.



ON APPREND TOUJOURS EN MARCHANT



En utilisant pleinement les précieux relais constitués par ces parties prenantes que sont les associations de défense de l'environnement, les buralistes, les pompiers et un certain nombre de relais de communications (influenceurs, médias).

La marque MonMégotOùIlFaut a signé une grande campagne nationale ainsi que d'autres opérations locales dont l'impact a été systématiquement testé. Il n'en ressort que des données positives et des chiffres encourageants.

Il est vrai que nous avons su nous inscrire dans ces événements marquants représentés par les Jeux Olympiques et le Tour de France. Sans oublier le Mégothon.

Dialogue réaliste au nom d'une expérience reconnue

Par ailleurs, notre expertise et nos moyens en Recherche et Développement nous amènent à contribuer à la préparation de la méthodologie de l'étude des coûts du nettoyage des mégots et à apporter le support nécessaire à l'étude de fin de vie des mégots.

Nous continuons aussi à apprendre un certain nombre de choses sur les comportements des particuliers et leurs conséquences. Avec méthode. Tant il reste complexe d'appréhender tous les ressorts conduisant au jet inapproprié du mégot au sol.

Vous voyez : jamais il n'aura été autant travaillé sur le sujet.

Et la somme d'enseignements recueillis sur le terrain par nos équipes et leurs interlocuteurs nous amènent à considérer l'avenir avec une vision plus précise.

D'ailleurs, celle-ci ne peut écarter le fait que les mises sur le marché officiel des cigarettes diminuent très sensiblement.

Il nous faut donc continuer à réussir ensemble dans un contexte économique où le réalisme commande d'optimiser nos efforts.

Mais désormais nous pouvons nous appuyer sur l'expérience reconnue et partagée de l'équipe Alcome.

Jérôme Duffieux

1



MISSION ET OBJECTIFS D'ALCOME

Alcome : première REP mégots en Europe

L'origine d'Alcome remonte à la **Directive européenne de 2019** - traitant la réduction de certains produits en plastique sur l'environnement - qui prévoit notamment, chez tous les états-membres, le déploiement d'une filière REP pour les mégots.

La France a transposé, la première, cette Directive grâce à la **loi AGECE** (loi Anti-Gaspillage pour une Économie circulaire), votée dès le 30 janvier 2020. Avec la désignation de **11 filières à Responsabilité élargie du Producteur**. Dont celle des produits du tabac.

La mise en place de cette filière REP impose aux fabricants et distributeurs la prise en charge financière de la gestion des déchets issus des produits du tabac.

D'où la mise en place d'un éco-organisme dédié à cette tâche.

Alcome, créé fin 2020, obtient son agrément le 10 août 2021 (avec un complément d'agrément en avril 2023).

Nos objectifs

Il s'agit de lutter contre la présence de mégots mal jetés dans l'espace public.

Avec des objectifs quantifiés : 20 % de réduction du nombre de mégots abandonnés dans les espaces publics en 2023 (par rapport à 2022) ; 35 % en 2025 ; 40 % en 2026.

Alcome propose un soutien financier aux collectivités (et aussi à d'autres personnes publiques comme les centres hospitaliers, par exemple) en assumant les coûts de nettoyage liés à la présence de mégots mal jetés.

Cette aide peut aussi être matérielle (*ex : cendriers, kits de communication*).

Le soutien varie en fonction du nombre d'habitants de la commune et, éventuellement, de certaines caractéristiques (*ex : les communes du littoral*).

Une première

- Alcome est la première REP dédiée au nettoyage.
- Les objectifs d'Alcome sont déterminés en pourcentage de réduction des mégots abandonnés dans l'espace public.

Nos cinq axes stratégiques

1

Généraliser
chez les fumeurs
le bon geste



2

Toujours
renforcer notre
accompagnement
opérationnel
aux communes



3

Élargir notre
connaissance de
la problématique
des mégots
mal jetés



4

Valoriser
notre action
et celle de
nos partenaires



5

Disposer de
l'organisation
la plus efficace



2



FAITS MARQUANTS 2024

Faits marquants 2024



**Janvier
2024**

Recrutement
d'une chargée
de recherche
doctorante



Mars 2024

Escale à Sète



Juin 2024

Restitution
des résultats
suite à
l'appel à projets
sur la mise
en visibilité
des dispositifs
de collecte



Été 2024

Campagne
Mon Mégot
Où Il Faut



**Juillet
2024**

Relai de
la flamme
olympique
à Beauvais

**Février
2024**

Recrutement
de 2 délégués
régionaux
Centre et
Grand Est



Mai 2024

Journée
sites pilotes
Saint Maur
des fossés



Mai 2024

Relai de
la flamme
olympique
à Châteauroux

Mai 2024

Relai de
la flamme
olympique
à Perpignan



Juin 2024

Journée de
sensibilisation
aux mégots
mal jetés



Juin 2024

Remise des prix
du concours
Alcome
organisé par
Construction 21



**Festivals
de l'été 2024**

Les Eurockéennes,
Rock en Seine,
We Love Green,
Main Square,
Delta Festival,
Terres du Son,
So Good Festival



Été 2024

Déploiement
de la campagne
Incendie Alcome,
notamment
dans le cadre du
Tour de France



■ Événements Alcome

■ Événements collectivités locales



Août 2024

Ferias de Béziers



Septembre 2024

Braderie de Lille



Octobre 2024

arrivée d'un responsable des opérations



Du 11 au 16 novembre 2024

Déplacement à la Guadeloupe



Décembre 2024

Recrutement d'une Responsable des programmes de sensibilisation et des partenariats



Août 2024

JO Marseille et Lille

Septembre 2024

Journée de clôture de l'appel à projet visant à améliorer la visibilité des dispositifs de rue



Octobre 2024

Vendanges en fête Banyuls-sur-Mer



Du 19 au 21 novembre 2024

Salon des Maires de France à Paris



Décembre 2024

Transat Jacques Vabre Le Havre



Août 2024

20 ans du viaduc à Millau



Septembre 2024

Journée mondiale de nettoyage du World Clean Up Day



Novembre 2024

Recrutement d'une déléguée régionale Bretagne Pays de Loire



Décembre 2024

Journée sites pilotes



Septembre 2024

Diffusion de la campagne de sensibilisation MMOIF personnalisée par ville

Chiffres clés



En 2024

502 communes supplémentaires ont contractualisé avec ALCOME. Cela représente un record de communes contractualisées en une seule année depuis 2021.

Ce qui nous amène à un total de **1243** communes depuis 2021

À fin 2024, ALCOME couvrait

35,5 %



de la population française. (Métropole et Drom-Com)

RÉPARTITION DES TYPOLOGIES DES COMMUNES QUI ONT CONTRACTUALISÉES DEPUIS 2021

	SOMME DE POPULATION CONTRACTUALISÉE	SOMME DE NOMBRE DE COMMUNES CONTRACTUALISÉES
 RURAL	907 513	461
 TOURISTIQUE	869 779	137
 URBAIN	8 990 121	553
 URBAIN DENSE	13 261 663	92

Par ailleurs, en 2024, **124** communes ont refusé la contractualisation avec ALCOME

soit **3,6 %** de la population française. (Métropole et Drom-Com)

3



EQUIPE, GOUVERNANCE & RELATION PARTIES PRENANTES

L'équipe

Pour mener à bien les missions confiées à l'éco-organisme, l'équipe d'ALCOME a été progressivement constituée par

Jérôme DUFFIEUX,
Président,



et

Marie-Noëlle DUVAL,
Directrice Générale



L'effectif d'ALCOME, constituée à 60 % de femmes et 40 % d'hommes avec en 2024 :

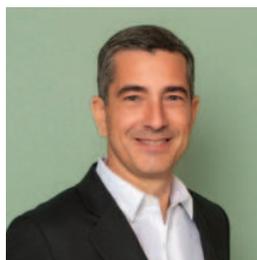
Le renforcement de l'équipe de délégués régionaux avec l'arrivée de 3 nouveaux collaborateurs (Alizée Ribas, Cédric Marchand et Pauline Leroux) afin de mailler plus finement le territoire métropolitain et les territoires ultramarins. Leur rôle est de mobiliser et accompagner les collectivités dans la réduction de la présence des mégots sur l'espace public. Leurs moments forts sur l'année ont été l'accélération des contractualisations des collectivités territoriales.

Le recrutement d'une responsable des programmes de sensibilisation afin de structurer et augmenter les démarches mises en œuvre par ALCOME afin de réduire la présence des mégots dans l'espace public.

L'ÉQUIPE EST DÉSORMAIS COMPOSÉE DE :

Jean-François REY, directeur administratif et financier

et responsable des relations avec les metteurs en marché. Il s'assure de l'équilibre général de la filière entre les éco-contributions versées par les adhérents et le coût des différentes obligations. L'un de ses moments forts sur l'année a été la mise en œuvre de la stratégie de contrôle des obligations contractuelles des parties prenantes ;



Anne Lerolle, chargée de développement des associations d'élus et de contrôle,

fait partie de l'équipe de Jean-François. Elle s'assure d'une part de la conformité des bilans annuels transmis par les collectivités, et travaille également dans l'équipe de Jonathan Decottignies.



Jonathan Decottignies, responsable des opérations et du déploiement.

s'assure de la mise en œuvre opérationnelle des obligations inscrites dans le cahier des charges. Son équipe est composée des Délégués régionaux, dont le rôle est d'accompagner vers la contractualisation les communes et autres personnes publiques et de les soutenir pour lutter contre la présence des mégots sur l'espace public.



Anne Lerolle, précédemment citée, fait également partie de son équipe pour les relations avec les associations d'élus partenaires. L'un de ses moments forts sur l'année a été d'organiser la présence d'ALCOME à différents salons régionaux de collectivités locales.

Arnaud GUYONNE,
responsable des systèmes
d'informations.

L'un de ses moments forts sur l'année a été le développement d'une application mobile visant à cartographier sur le terrain les hotspots et les dispositifs de rue. Cette application est expérimentée avec les autres personnes publiques et sera déployée sur 2025 à destination des communes et autres personnes sous contrat.



Pierre-Etienne DELFLY,
responsable de la sensibilisation et de la communication.



Il déploie les actions de sensibilisation auprès des fumeurs. L'un de ses moments forts sur l'année a été le lancement de la première campagne nationale de sensibilisation sur le risque d'incendies de forêts après sa validation par la Direction Générale de la Santé ;

L'équipe de Pierre-Etienne est composée de :

Diarra Barry, chargée de thèse.

L'un de ses moments forts a été son arrivée au sein d'ALCOMÉ afin d'initier une thèse sur le comportement du fumeur.

Adrien Gorse, alternant en communication.

Il participe à la promotion des actions d'ALCOMÉ au travers des réseaux sociaux. L'un de ses moments forts a été l'animation du compte LinkedIn de l'éco-organisme.

Abla Hafdi, responsable des programmes de sensibilisation.

Abla a rejoint ALCOME en décembre et va développer les partenariats avec les associations environnementales et la mise en place d'actions de sensibilisation avec les communes.



Aliénor GALAMEZ



Cédric MARCHAND



Alizée RIBAS



Bastien HUET



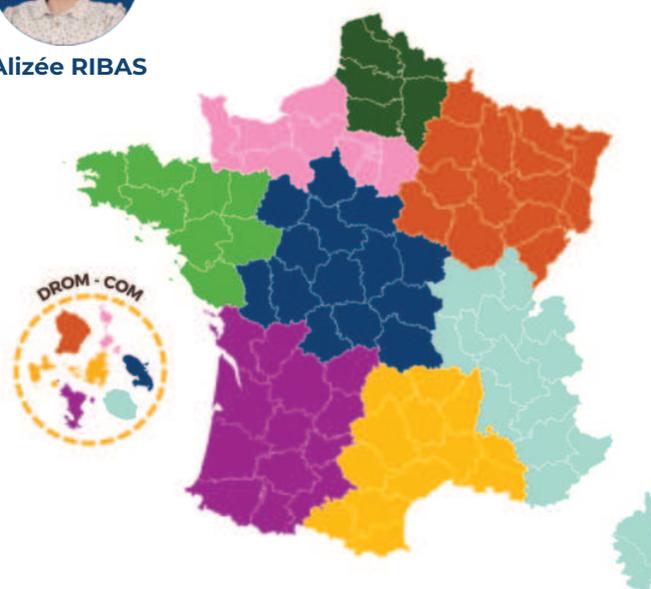
Maud ROLAND



Pauline LEROUX



Camille MELINE



L'actionnariat d'ALCOME

Les actionnaires d'ALCOME adhèrent à l'objectif de l'Etat de régler le problème des mégots mal jetés sur la voie publique. Ils sont engagés collectivement, proactivement et méthodiquement dans la filière sur les produits du tabac, à travers la création et le déploiement prévu de l'éco-organisme.

Les actionnaires d'ALCOME sont les suivants :

- BRITISH AMERICAN TOBACCO France
- JT INTERNATIONAL France
- PHILIP MORRIS France
- SOCIETE NATIONALE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DES TABACS ET ALLUMETTES
- ASSOCIATION DES FOURNISSEURS DE TABAC A FUMER
- FEDERATION DES FABRICANTS DE CIGARES



La gouvernance d'ALCOME est complétée par différentes instances pour assurer l'efficacité et la qualité des opérations de l'éco-organisme, décrites ci-après.

Les adhérents

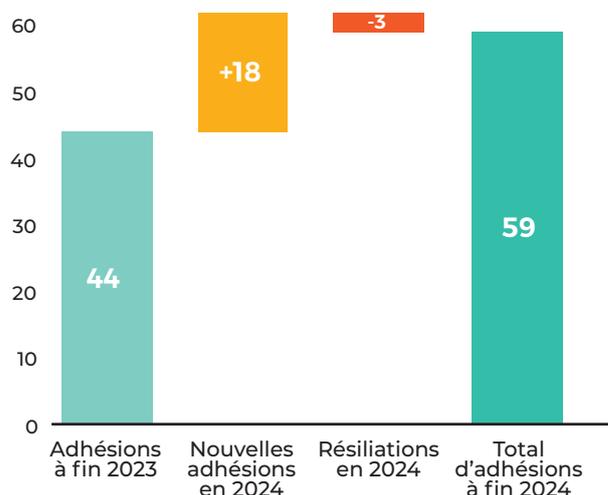
En 2024, **59 adhérents** se sont mobilisés avec ALCOME autour de la problématique des mégots mal jetés dans l'espace public. Les adhérents transfèrent à ALCOME leurs obligations de responsabilité élargie et versent en contrepartie une contribution financière.

En 2024, deux réunions avec l'ensemble des adhérents ont été organisées, conformément à la demande d'Agrément. Ce sont des réunions d'information sur la filière REP, ouvertes à tous les adhérents. Elles permettent d'assurer une bonne transmission des informations entre ALCOME et ses adhérents (évolution des barèmes, études réalisées, recrutement, etc.).

Les démarches d'identification des sociétés concernées par la Responsabilité Élargie du Producteur des produits du tabac, ainsi que leur information sur leurs obligations, ont permis l'adhésion de 18 nouveaux adhérents. Afin de respecter l'équité de traitement entre chaque adhérent, la rétroactivité des contributions depuis l'agrément est appliquée. Ces nouvelles adhésions représentent 260 K€ de contributions.

En parallèle, 3 adhérents ont résilié leur adhésion pour avoir mis fin aux mises en marché directes.

ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS SUR L'ANNÉE 2024



Les 59 adhérents d'ALCOME contributeurs à la filière :

- ALIBABA.COM SINGAPORE E-COMMERCE PRIVATE LIMITED
- ALTADIS OCEAN INDIEN
- AMAZON EU SARL succursale française
- ARNOLD ANDRE GMBH & CO KG
- BRITISH AMERICAN TOBACCO France
- BRITISH AMERICAN TOBACCO Réunion
- BURGER SOHNE TRADING AG
- BUTEZ-GROS 1-2 GROS
- C.I.S.
- CAMPHES
- CDISCOUNT
- CODISMA
- CODISMA MAYOTTE
- DEAN & SIMMONS France
- DESS AND CO
- DISTRI ESCAUT
- DISTRIBUTION SERVICE
- DISTRIVIT
- EBAY GMBH succursale française
- FLASH 3
- HESDIN DISTRIBUTION
- IDVPC
- J. CORTES CIGARS N.V
- JT INTERNATIONAL France
- KARELIA TOBACCO COMPANY
- KT INTERNATIONAL
- LEMOUSSE
- LOGISTA RETAIL France
- LPE DISTRIBUTION
- MAORUN
- MUSHTAQ
- NEODIS pour le compte de BOUTTIER
- NEODIS pour le compte de COULAUD
- NEODIS pour le compte de EUROPRO
- NEODIS pour le compte de MERCIER
- NEODIS pour le compte de SODIP
- NOZA DISTRIBUTION
- PHILIP MORRIS France
- PHILIP MORRIS REUNION
- POESCHL TOBACCO France pour le compte de GIZEH SARL
- POLYFLAME EUROPE
- PROJECT WEB
- REPUBLIC TECHNOLOGIES INTERNATIONAL
- ROYAL DISTRIBUTION T.D.N.
- SCANDINAVIAN TOBACCO GROUP France
- SCGTA
- SCHUELL LEPAGE DISTRIBUTION
- SNEED
- SOCIETE DEVELOPPEMENT KANDY
- SOCIETE NATIONALE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DES TABACS ET ALLUMETTES
- SOCIETE SAINTE-CLAIRE
- SODIS CHRISMAY
- SOMAF
- SPI D CLIC
- SUPERGROUP
- TRADITAB
- VILLIGER France
- VON EICKEN France
- VON EICKEN France pour le compte de VON EICKEN GMBH

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration est composé de 10 administrateurs, personnes morales ou physiques, non rémunérées et possédant chacun une voix, ainsi que d'un Censeur d'État.

Les administrateurs sont les suivants :

- Mathieu Robiquet et Vincent Zappia
- Marine Sauce et Benoit Bas
- Claire Mahé et Marc Fritsch
- Cyril Lalo et Jean-Philippe Mallard
- Jérôme Duffieux
- Philippe Coy

Le Conseil d'Administration définit les grandes orientations stratégiques d'ALCOME et veille à leur mise en œuvre.

L'éco-organisme est placé sous la tutelle des Ministère de la Transition écologique et solidaire et ministère des Solidarités et de la Santé. L'ancien Censeur d'État d'ALCOME, Madame Caroline MONTALCINO (ministère de l'Économie et des Finances) a été remplacé en décembre 2022 par M. André Leprince Granger (ministère de l'Économie et des Finances).

L'année 2024 a été marquée par le renouvellement du mandat du Président pour une période de 3 ans.

Les Comités

Des comités sont organisés régulièrement pour assurer le bon fonctionnement de l'éco-organisme :

LE COMITÉ STRATÉGIQUE

pour réfléchir et construire la stratégie d'ALCOME en collaboration avec les metteurs en marché. Il permet notamment de discuter des obligations réglementaires, des sujets liés à la sensibilisation au bon geste et au recrutement ;

LE COMITÉ AUDIT ET COMPTES

permet de valider les éléments budgétaires et comptables en lien avec le Censeur d'État, en amont des Conseils d'Administration.

DE PLUS :

LE CENSEUR D'ÉTAT

est invité à l'ensemble des réunions des comités, participe aux Conseils d'Administration et à l'Assemblée Générale d'ALCOME. Il a accès à toutes les informations financières.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le commissaire aux comptes d'ALCOME est le cabinet d'audit indépendant MAZARS.

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Une assemblée générale a lieu au moins une fois par an pour la clôture des comptes.

Relation avec les Parties Prenantes

Le comité des parties prenantes d'Alcome est nommé pour une durée de 3 ans. Ainsi, l'année 2024 a été l'année de son premier renouvellement. La nouvelle composition du comité, adoptée à la fin de l'année 2024 est la suivante :

COLLÈGE DES PRODUCTEURS	COLLÈGE DES OPÉRATEURS	COLLÈGE DES COLLECTIVITÉS	COLLÈGE DES ASSOCIATIONS
Republic Technologies International (RTI)	Confédération des Métiers de l'Environnement (CME / Federec) Confédération des Métiers de l'Environnement (CME / Fnade)	Association des Maires de France (AMF)	Surfrider
Dean et Simmons France	Fédération des entreprises d'insertion	Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU)	Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)
Scandinavian Tobacco	Association des opérateurs de gestion des mégots dite 'ASSOGEM'	Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques (ANETT)	France Nature Environnement (FNE)

La confédération des buuralistes siège également au comité des parties prenantes au titre de personne qualifiée.

Le comité a un rôle consultatif et doit obligatoirement émettre des avis sur les sujets répertoriés dans le décret de novembre 2020 portant réforme de la responsabilité élargies des producteurs.

En 2024, le comité s'est réuni 4 fois et a émis des avis sur les sujets suivants :

- L'avenant au contrat des autres personnes publiques pour intégrer la possibilité de financement des dispositifs de rue en complément de la fourniture gratuite (favorable à l'unanimité).
- La méthodologie de l'étude du gisement en milieu naturel (favorable à l'unanimité)
- L'adaptation du plan Drom-Com suite aux remarques de la DGPR (favorable à l'unanimité)
- Le plan d'allocation de moyens supplémentaires en vue de l'atteinte des objectifs de couverture de la population (favorable à l'unanimité)
- Le budget 2025 (favorable à l'unanimité)
- Le barème de contribution 2025 (9 favorables / 1 défavorable)

Ces avis sont consultables sur le site internet d'Alcome.

4



ACTIONS EN 2024

Résultats : Contractualisations à date

LES MOYENS D'UNE IMPLANTATION DÉJÀ SIGNIFICATIVE

Grâce à l'ensemble de ses contractualisations avec les communes, **Alcome assurait, fin 2024, une couverture de 35,50 % de la population française.** Soit un peu plus de 24 millions de nos concitoyens. Et **plus de la moitié de la population des zones urbaines dense.**

L'équipe opérationnelle d'Alcome s'est étoffée, en 2024, **avec l'arrivée d'un Responsable des Opérations et du Développement ainsi que de trois délégués régionaux et d'une responsable des programmes de sensibilisation.**

Un renfort qui s'est avéré nécessaire pour obtenir la **contractualisation effective de 502 communes** (7,5 millions d'habitants).

En effet, l'équipe opérationnelle concentre la majorité de sa disponibilité opérationnelle à la **prospection des communes** puis à **l'organisation de rencontres avec leurs élus communaux ainsi que leurs services techniques** afin de présenter et expliquer concrètement - au niveau de chaque collectivité - les objectifs de la démarche mégots, les prestations d'Alcome et les modalités de contractualisation.

Cette démarche explicative et pédagogique, commune par commune, a été soutenue par une participation active à pas moins d'une **dizaine de salons régionaux d'élus locaux** ainsi qu'au grand rendez-vous annuel du **Salon des Maires à Paris.**

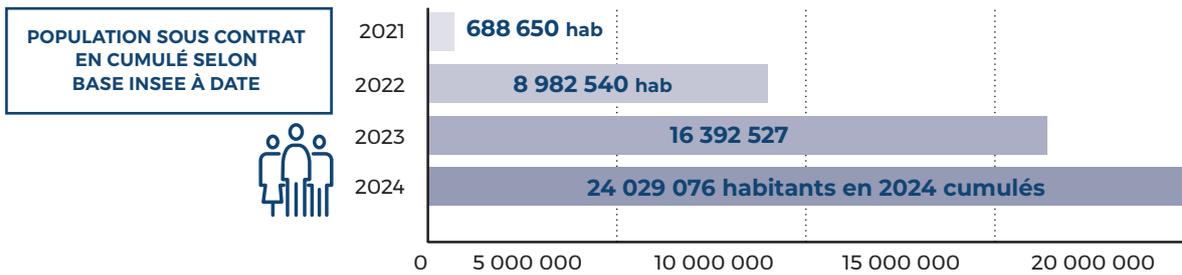
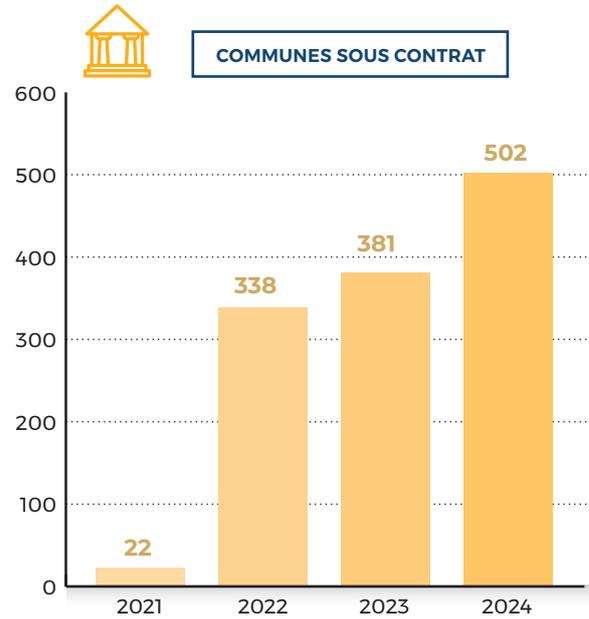
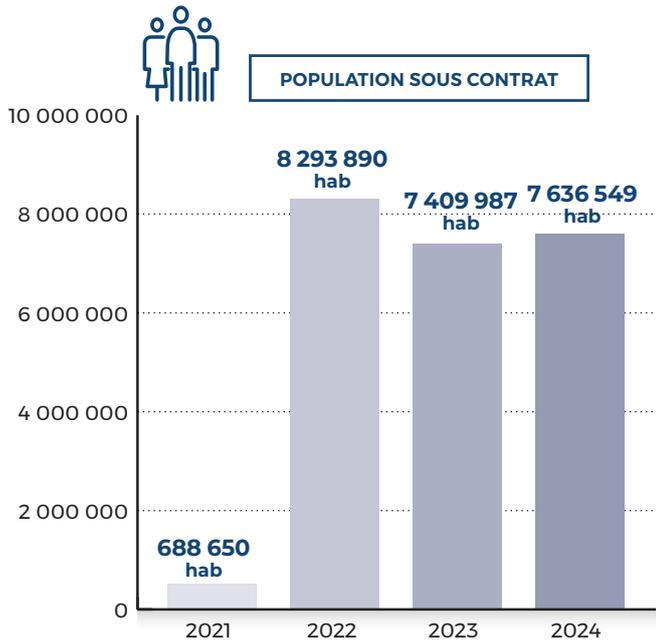
De même, s'est avéré très utile le **dialogue privilégié** qui a pu être noué avec de nombreux acteurs de collectivités locales à travers des associations représentatives des réalités de nos territoires : ANETT (Association nationale des Élus des Territoires touristiques), ANEL (Association nationale des Élus du Littoral), Association nationale des Élus de la Montagne (ANEM), Association des Villes pour la Propreté urbaine (AVPU).

En complément, des **webinaires** sont très régulièrement organisés avec des équipes municipales (élus et membres de services) afin de répondre à toutes les questions préparatoires à toute contractualisation en s'appuyant sur le témoignage concret des communes déjà entrées dans la démarche.

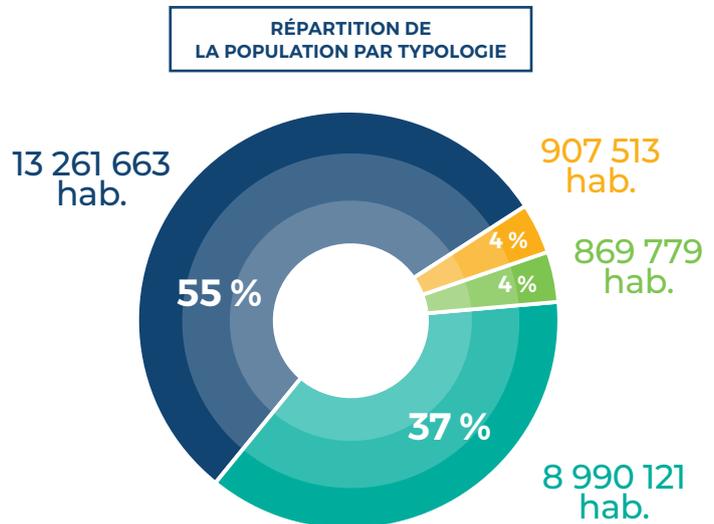
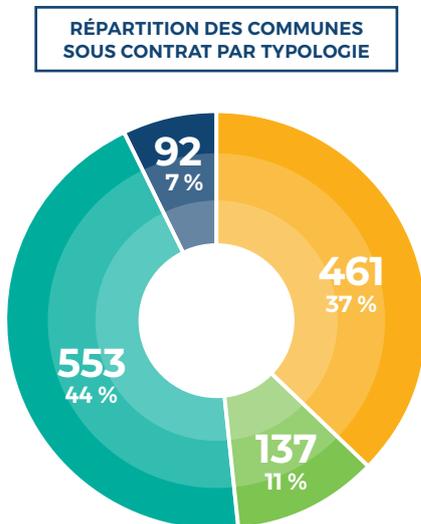
Fin 2024, Alcome estime que **toutes les collectivités de plus de 10 000 habitants ont reçu une information adaptée à leur commune** sur Alcome et l'ensemble des dispositifs et soutiens mis à leur disposition.

Sur les territoires des **DROM-COM** la prospection est relayée par des représentants locaux. L'ensemble des communes a reçu l'information nécessaire.

Détails des contractualisations annuelles

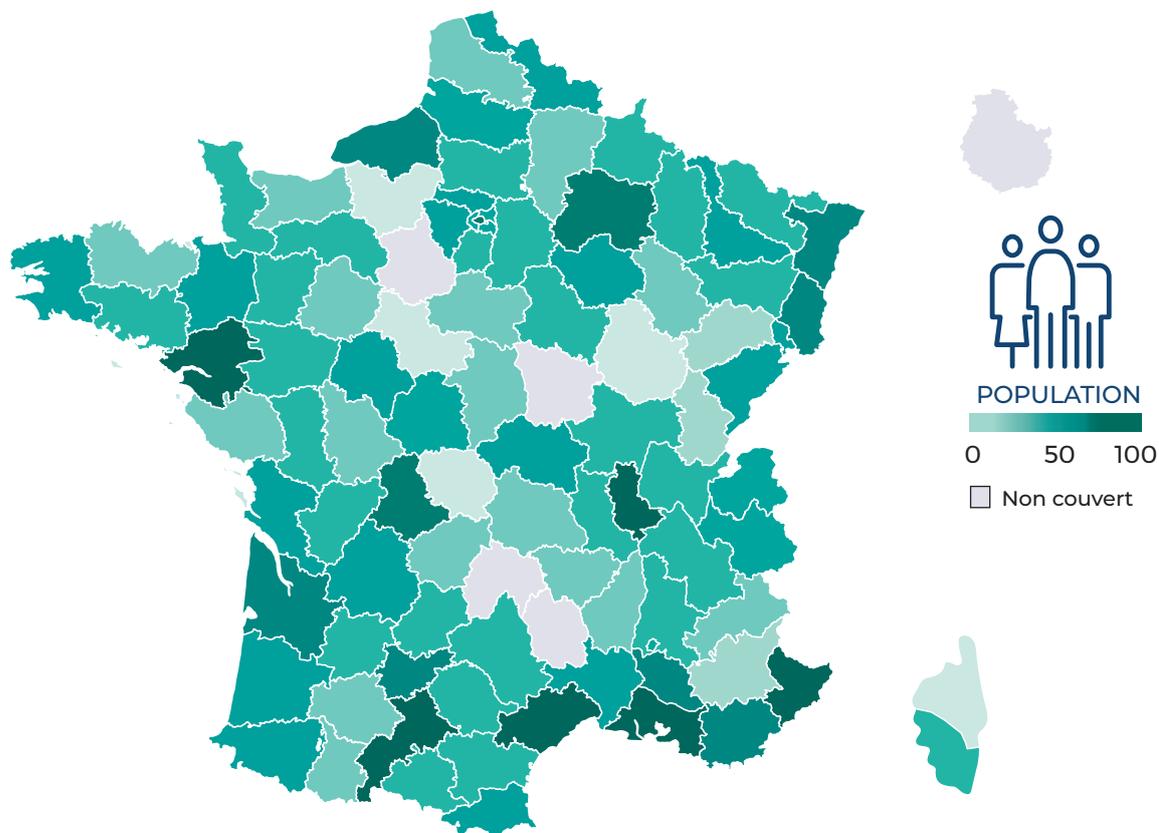


Présents sur toutes les typologies de communes, ALCOME progresse sur chacune d'entre elle avec une répartition des contrats comme indiqués dans le graphique ci-dessous :



■ Rurale ■ Touristique ■ Urbain ■ Urbain dense

COUVERTURE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION PAR DÉPARTEMENT
2024



Saint-Pierre et Miquelon



Martinique



Réunion



Guadeloupe



Mayotte



Saint-Martin (côté français)



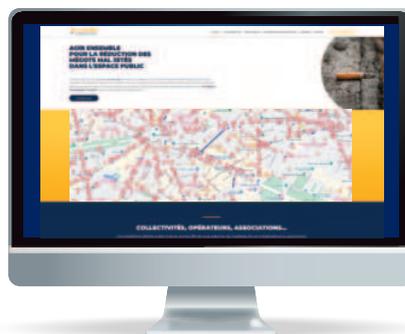
Guyane



Moyens mis en œuvre pour accélérer la contractualisation :

L'équipe opérationnelle démarche l'ensemble des collectivités afin de les rencontrer et présenter le dispositif ALCOME.

Des **webinaires** ont été régulièrement organisés pour présenter ALCOME et mobiliser les équipes des collectivités sur la problématique des mégots abandonnés dans les espaces publics, en s'appuyant sur le témoignage de collectivités déjà convaincues.



Cette même équipe participe aux principaux salons des collectivités locales à la fois localement et nationalement :

- Une dizaine de salons des élus locaux en région
- Le Salon des Maires de France

Des partenariats sont également en pace avec différents acteurs concernés par la problématique ALCOME :

- L'Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU)
- L'association nationale des élus des territoires Touristiques (ANETT)
- L'association nationale des élus de la montagne (ANEM).
- L'association nationale des élus du littoral (ANEL)

D'autres **partenariats** sont en cours.

En 2024, la majorité du temps de travail de l'équipe opérationnelle terrain a été fléchée sur la prospection des collectivités et la rencontre avec les élus et services techniques pour leur présenter l'intérêt de contractualisation avec ALCOME.

ALCOME s'est également appuyé sur des acteurs locaux dits « facilitateurs » sur les territoires des DROM-COM pour permettre à l'Eco-organisme d'avoir des représentants locaux et favoriser ainsi les démarches de contractualisation et d'accompagnement des collectivités.

À fin décembre 2024, Alcome considère que **toutes les collectivités de plus de 10 000 habitants** ont bénéficié d'une information individualisée de l'existence d'ALCOME et de l'ensemble des soutiens et dispositifs dont elles peuvent bénéficier.

L'ensemble des collectivités des Drom-Com a également reçu l'information de l'existence et des dispositifs d'accompagnement proposés par ALCOME.

L'équipe opérationnelle d'Alcome s'est étoffée, en 2024, avec l'arrivée d'un Responsable des Operations et du Développement ainsi que de trois délégués régionaux et d'une responsable des programmes de sensibilisation.

L'équipe opérationnelle a été très active en 2024 auprès de l'ensemble des collectivités françaises et permis **la contractualisation de 502 communes** soit plus de 7 500 000 habitants.

De nombreuses signatures de contrats médiatisées ont été organisées, ainsi que de nombreux événements auprès de communes et partenaires.

Citations de collectivités

” Dans le but de sensibiliser les adolescents de notre village au civisme et au respect de la nature avec une conseillère municipale nous avons organisé une matinée citoyenne : **zéro mégot dans Veynes**.

En trois heures, une vingtaine de jeunes et quelques adultes, nous avons collecté **42 kg de mégots**. Surpris et déçus par cette grande quantité nous avons décidé de recommencer l'opération un an plus tard et faire le bilan. Le moment venu cette fois c'est « seulement » 37 kg que nous avons récoltés. Devant ce terrible constat nous avons cherché une solution pour nettoyer les espaces publics et stopper ce fléau qui pollue nos cours d'eau.

L'Eco-organisme ALCOME nous a proposé un accompagnement dans notre démarche. Leur soutien technique et moral nous a permis de mettre en place une solution efficace immédiatement durable et pédagogique. »

Paul Martin,
Conseiller Municipal
de la ville de Veynes (05)
Commune rurale · 3 844 habitants



Ville de **VEYNES**

” La Municipalité de Marmande a conventionné en 2024 avec Alcome. En tant que Maire, je suis très attaché à la préservation de l'environnement et à la propreté de notre belle ville de Marmande. En lien, avec mes 2 adjoints et les élus référents toutes les actions soutenues par Alcome ont permis une meilleure sensibilisation des usagers autour de la gestion des mégots.

Ce conventionnement nous permet de renforcer des actions déjà engagées telles que la distribution de cendriers de poche ou la généralisation des éteignoirs sur les poubelles de rue.

Notre participation au Mégothon et à la sensibilisation auprès des écoles est essentielle pour nous car elles sont à destination des jeunes générations.

Notre ville s'est construite en lien avec la Garonne et nous avons à cœur de limiter la pollution de notre fleuve et au-delà de nos océans en récupérant un maximum de mégots et limitant ainsi leur impact sur la biodiversité aquatique en particulier.

Par ailleurs, la propreté de l'espace public est un enjeu majeur et participe à l'attractivité de notre ville et au bien-être de nos citoyens.

Joël Hocquelet,
Maire de la ville de Marmande
Commune urbaine · 17 361 habitants

Marmande
TERRE DE GARONNE



Signature Millau



Signature ANEL



Visite de l'usine Boudeville et Fontaine

Relations Autres Personnes Publiques

Parallèlement à la contractualisation avec les collectivités, ALCOME poursuit la mise en place de démarche pour **accompagner les autres personnes publiques** désireuses de travailler sur la problématique des mégots.

Des échanges sont en cours avec une quinzaine d'acteurs ne relevant pas du dispositif des collectivités locales et qui ont contacté ALCOME en 2023 pour bénéficier d'un accompagnement de leur démarche concernant l'abandon de mégots. Il s'agit de gestionnaires d'espaces naturels, de conseils départementaux, de CHU ou encore d'organisateur de festivals...

L'éligibilité de ces entités au regard des termes de l'agrément d'ALCOME doit dans un premier temps être étudiée. Pour les structures éligibles, **les conditions de soutien des coûts de nettoyage** doivent ensuite être étudiées au cas par cas dans le cadre de projets expérimentaux.

En effet, les demandes émanent d'acteurs très divers présentant des situations, des activités et des compétences en matière de nettoyage très hétérogènes et qui ne peuvent, de ce fait, pas être traitées collectivement. Une phase d'acquisition de connaissances est nécessaire avant de définir les modalités pérennes de soutien. En revanche, toute les structures peuvent accéder à la fourniture ou au financement de dispositifs de rue après avoir identifié les hotspots qui relèvent de leur compétence de nettoyage.

ALCOME poursuit son analyse des Autres Personnes Publiques et a reçu en 2024 de nombreuses demandes d'accompagnement qui devraient être concrétisées en 2025.

Communication & Sensibilisation

L'année 2024 s'est inscrite dans une dynamique de mise en œuvre et de multiplication des actions de communication et de sensibilisation.

Pour accompagner cette transition, deux recrutements ont été réalisés, permettant de renforcer les effectifs et de consolider les compétences internes. Cette évolution a contribué à accélérer la montée en puissance opérationnelle du service.

Campagne Mon Mégot Où Il Faut

La marque Mon mégot où il faut a fait l'objet d'une première campagne nationale en 2023 avec l'objectif de se faire connaître et de promouvoir et encourager un meilleur geste des fumeurs en :

- En **informant** le public sur les liens de causalités entre ce geste & les conséquences environnementales.
- En **incitant et facilitant** les fumeurs à jeter leurs mégots dans un endroit adapté.
- En **combinant** un message et des visuels percutants, des informations pédagogiques.

En 2024, Alcome a saisi l'occasion de participer à la campagne de prévention des incendies et feux de forêts, en partenariat avec la Confédération des Buralistes et les Sapeurs-Pompiers, notamment lors du Tour de France. Cet événement aura été une formidable vitrine de déploiement de la campagne, des messages de sensibilisation, et de distribution de cendriers de poche, et ce auprès de l'ensemble des territoires concernés de métropole.

Cette campagne avait pour objectif d'informer le public sur les conséquences néfastes du jet de mégots par terre, et d'encourager les comportements responsables, en incitant les fumeurs à jeter leurs mégots dans des poubelles, des cendriers de rue, ou des cendriers de poche, pour un total de 1,8 millions d'euros.

Au vu de l'ampleur de la campagne, une phase de test a été préalablement menée entre les 6 et 13 septembre 2024, auprès d'un échantillon de 1000 répondants afin de mesurer l'impact de la campagne post-diffusion et de réaliser l'évaluation la plus fine possible de sa performance aux niveaux :

- De son fonctionnement
- De son efficacité

Dès cette phase de test, menée en collaboration avec les équipes de Babel et de BVA Insight, ont pu être par exemple mis en avant les données suivantes :



De cette campagne test, l'équipe communication a pu ressortir un certain nombre d'enseignements permettant de la rendre plus impactante, mémorable et visible auprès des différentes cibles.

Chiffres clés

1 800 000 € de budget dédié à la campagne (affiche terrain, DOOH, radio)

Une campagne radio appréciée à **84 %** par les auditeurs

Une baseline (9 feux sur 10 sont d'origine humaine, notamment dus à des mégots mal jetés sur la voie publique) marquante :

40 % des sondés s'en souviennent

37 % des Français, soit plus d'un tiers de la population interrogée, se souviennent avoir vu une campagne sur le jet de mégot.

Parmi ces **37 %**, **44 %** étaient des fumeurs

Une campagne qui fait parler d'elle :

35 % des sondés en ont parlé avec des proches

Une campagne jugée efficace avec **69 %** des sondés qui se sentent personnellement sensibilisés sur le jet de mégot, parmi lesquels **85 %** sont des fumeurs

La campagne réelle :



Publication de la campagne **MonMégotOùIFaut**, centrée sur la pollution de l'eau des mégots

De septembre à octobre 2024, et afin de capitaliser sur la présence de la marque MMOIF tout l'été grâce à la campagne incendie, Alcome a décidé de redéployer les visuels de la campagne précédentes dans les principales métropoles françaises sous contrat. Cette campagne a été l'occasion pour les collectivités sous contrat de sensibiliser sur la pollution de l'eau des mégots et de continuer à promouvoir et à encourager un meilleur geste des fumeurs.

Chiffres clés

900 000 € de budget



Campagne avec l'association Gestes Propres

Les Jeux Olympiques 2024 ont été les Jeux les plus Verts de l'histoire. Pour participer à ce challenge et relever le défi, Alcome s'est associé au dispositif de sensibilisation « Pour la beauté du geste » orchestré par l'ONG Gestes Propres. Cette collaboration, durant les Jeux Olympiques et Paralympiques, visait à promouvoir une gestion responsable des déchets de manière durable : affichages dans les transports en commun, contenus digitaux et spots radio. Un collectif d'acteurs et de partenaires majeurs comme Citeo ou l'Association des Maires de France, ainsi que le ministère de la Transition écologique, ont soutenu et déployé ce dispositif aux côtés de Gestes Propres. Ces supports visaient non seulement à informer mais aussi à engager les citoyens dans une action concrète contre les déchets, abandonnés dans l'espace public.



6000 affiches ont ainsi été déployées sur tout le territoire, et ce pendant toute la durée des jeux.

En parallèle, Alcome a mené un partenariat avec le Comité des Jeux Olympiques afin de pouvoir fournir un soutien opérationnel, en 10 000 cendriers de poche, et un soutien financier, avec une aide de 15 000 € dédiée à l'équipement en cendriers de rue.



Campagne du Mégathon

Du 31 mai au 1^{er} juin s'est tenue la deuxième édition du Mégathon, qui a vu une mobilisation plus importante de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'événement. Cette année encore, Alcome, avec sa marque **Mon Mégot Où Il Faut**, était partenaire de l'événement, aux côtés de **Trash Spotter**.

Chiffres clés

130 lieux de ramassage en métropole et au-delà (La Réunion, Montréal...)

971 028 mégots collectés, soit + de **200 kg**

50 000 mégots de moins par rapport à 2023,

mais **1000** volontaires de plus !

Alcome a remis le 19 juin 2024 les prix au différents lauréats gagnants du concours, coorganisé avec Construction 21, à l'occasion d'une cérémonie qui s'est tenue dans les locaux de la FNCCR¹.

Ce concours avait pour but de valoriser les meilleures initiatives visant à réduire le nombre de mégots abandonnés, et dans le cadre plusieurs prix ont été décernés :

■ **Le Grand Prix : meilleure stratégie globale avec les meilleurs résultats.**

Décerné à la ville de Rouen pour son engagement à tous les niveaux dans la prévention et la lutte contre les mégots mal jetés.

■ **Prix de la meilleure action de prévention des mégots dans l'événementiel : actions dans les festivals de musique par exemple et événements organisés par les communes ou villes.**

Décerné à la ville de Banyuls-sur-Mer qui a remporté ce prix grâce à la prévention menée dans le cadre des Vendanges en Fête.

■ **Prix de l'innovation : un produit, une idée, une solution ou un service innovant qui n'existe pas encore sur le marché et qui se distingue de ce qui est existant.**

Reçu par la ville de Thonon-les-Bains, qui a conçu un cendrier de rue en forme de grand coquelicot, qui fait écho au besoin de préserver la nature, lourdement impactée par les mégots au sol. Sa couleur vive permet aux fumeurs de vite localiser le cendrier.

■ **Prix de la sensibilisation : meilleure campagne de sensibilisation menée dans une ville, une commune.**

Ce prix a été remporté par la commune de Saint-Jean-de-Luz, qui a réalisé une campagne décalée de prévention avec des affiches et une animation de mégots envahissant la ville.



Campagne récompensée de la ville de Rouen



Prise de parole de Ludovic Franceschet, comme keynote speaker lors de la remise de prix



L'engagement de la ville de Marchiennes récompensé

En parallèle, et dans une logique de valoriser le plus possible les actions et la bonne volonté des acteurs engagés dans le concours, Alcome a tenu à décerner :

- **Une mention spéciale pour le Mégothon** et son initiative qui mobilise les citoyens francophones chaque année pour un grand ramassage de mégots au sol.
- **Un coup de cœur pour la commune de Liffré**, qui a remporté ce prix grâce à la sensibilisation sous forme humoristique et décalée « Wanted - Phillip Chesterfield ».
- **Un coup de pouce pour Marchiennes**. Le prix récompense une commune engagée avec de bons résultats en faveur de la réduction des mégots, malgré des moyens réduits.

1Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

Le relais de la Flamme des Jeux Olympiques

Alcome, en partenariat notamment avec la Confédération des Buralistes, était présent aux côtés de sept villes par la Flamme Olympique, dans le cadre de son accompagnement en sensibilisation : Brest, Châteauroux, Metz, Beauvais, Perpignan, Nice et Valence. Divers supports Mon Mégot Où Il Faut ont ainsi été déployés : nappe, kakémono, drapeau de 5m, bâche pour barrières, sac à dos avec oriflamme mais aussi des communications en ville sur DOOH, des claytags de sensibilisation ou encore un affichage sur le camion des JO.



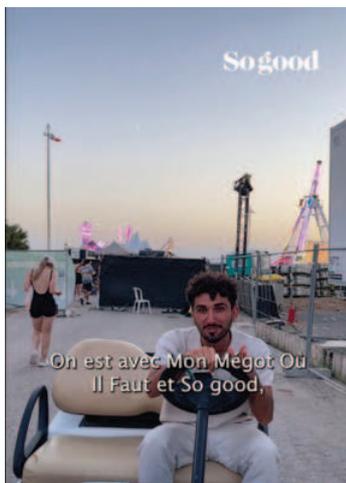
Stand de Beauvais



Claytag et buraliste présentant des cendriers de poche, pour la ville de Perpignan



Le partenariat So Good



Partenaire de **So Good Maif Festival**, Alcome est présent sur un certain nombre d'événements estivaux à forte visibilité, à savoir les festivals dont :

- Terres de son
- We Love Green
- Delta Festival

Ces festivals sont une opportunité remarquable de sensibiliser le public aux enjeux de la lutte contre les mégots mal jetés.

Mon Mégot OÙ Il Faut a ainsi pu être mis à l'honneur dans les communications digitales de So Good, à la fois sur ses plateformes depuis @sogoodstories, et également depuis la présence d'un influenceur, @lejeuneengagé, identifié avec So Good et Alcome pour porter les messages de sensibilisation et d'information de MMOIF.

Chiffres clés

+ 1 M€ (1 019 775)

de lectures / impressions au total

704 621 contacts uniques
touchés par la campagne

13 827 interactions au total

(likes, commentaires, enregistrements, partages...)

Le volet presse et relations publiques

En 2024, Alcome a poursuivi son partenariat avec son prestataire externe, Plead, afin de continuer à renforcer sa présence dans le paysage médiatique français. À cet égard, quelques conclusions ont déjà pu être émises notamment concernant l'accroissement de l'identification et la connaissance des médias locaux et sectoriels concernant la filière REP tabac, et la montée en puissance d'Alcome auprès de la presse nationale.

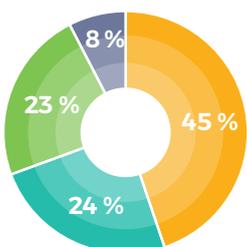


ANALYSE DES MENTIONS

20% des articles traitent de la **signature d'un nouveau partenariat** entre Alcome et une ville.

30% des articles traitent des **dispositifs mis en place par Alcome** pour les villes (avec notamment les campagnes ponctuelles).

50% des articles traitent d'Alcome comme **partenaire des villes**.



RETOMBÉES PRESSE

■ Presse Quotidienne Régionale Print

■ Presse Quotidienne Régionale Web

■ Presse Hebdomadaire Régionale Print

■ Presse spécialisée & Magazines

Au total, on comptabilise pour 2024, 542 articles mentionnant Alcome.

Les retombées presse étaient en majorité issues de la presse régionale, cible principale du plan de communication, avec 501 articles.

Alcome a ainsi été au cœur de belles publications auprès de médias comme Ouest France, Le Dauphiné ou encore la Voix du Nord.



50 000 cendriers de poche distribués pour les JO mais aussi pour la Braderie

Ils sont financés par Alcome, un éco-organisme qui aide les collectivités à lutter contre les mégots jetés au sol, grâce à la taxe mégots payée par les fabricants de tabac.

8 millions de cendriers distribués

500 litres de produits de nettoyage distribués

15 ans de présence en France

500 000 mégots collectés par jour

Pornic se lance dans la chasse aux mégots

Pornic – La Ville a signé une convention avec Alcome, en juin dernier. Sur le principe pollueur-payeur, l'éco-organisme perçoit les contributions des professionnels du tabac, qu'il reverse aux communes.

Pourquoi ? Comment ?

Qui est Alcome, ce chasseur de mégots ?
L'éco-organisme a été agréé par l'État, en 2017. Sa mission ? Chasser les mégots des villes, en les soustrayant dans leurs actions. Société privée à but non lucratif, Alcome sert un intérêt général. Les ressources de l'éco-organisme comme financé par les producteurs de tabac. « Les vendeurs sur le marché des produits du tabac nous paient une éco-contribution, argent que nous reversons aux collectivités », finance Bastien Huët, président régional d'Alcome sur toute la façade Grand Ouest, de la Bretagne au Pays basque.

Comment cela se passe à Pornic ?
C'est les maires ou les chefs de communes d'Alcome à signer un contrat avec les 34 855 communes de France. L'éco-organisme leur verse l'argent, qu'il récupère auprès des pollueurs, un an après les premières actions « de nettoyage » que met en place la commune. En juin, le conseil municipal de Pornic a voté pour une convention de partenariat avec Alcome. En Loire-Atlantique, la collecte hebdomadaire de plus de 10 communes.

Combien pour les communes ?
Pour les villes de plus de 50 000 habitants, la contribution s'élève à 2,20 € par mégot, pour moins de 10 000 à 50 000 habitants, elle est fixée à 1,05 € pour les villes rurales, moins de 10 000 habitants, c'est 0,4 € pour les villes touristiques, comme Pornic, ville de 15 000 € par habitant. Alcome se réfère à la population principale, la somme due à Pornic oscille entre 25 000 € et 30 000 €.

Que doit faire la commune ?
L'opérationnel c'est bien elle qui a le charge de mener les actions de nettoyage, des mégots dans l'espace public. Alcome peut l'aider à s'équiper en mettant à sa disposition un véhicule remboursant en partie son coût, tous les cendriers de rue et d'édifices ou grilles permettant d'accueillir son mégot, à poser au-dessus des poubelles de rue. Ces cendriers de poche sont aussi fournis.

Pourquoi s'acharner sur les mégots ?
Si vous vous baladez à Pornic et dans bien d'autres villes du littoral, vous serez en regardant au sol des papiers, graviers... La commune a fait... « Un mégot, c'est un déchet, ça pollue, ça gêne, ça fait mal à l'œil, ça fait mal à l'oreille, ça fait mal à l'âme... » Bastien Huët, président régional d'Alcome, ne se fait pas d'illusions sur le fait que tout déchet abandonné peut se retrouver dans l'écosystème. « Un mégot jeté avec les yeux pleureux vers l'aval et celui-ci est directement relié au milieu naturel, depuis le déséquilibre d'Alcome. Le mégot, c'est léger, petit et fin, il passe quand il part vers l'aval. Il est constitué de matière plastique principalement.

Facilite de collecte.
Les villes sont-elles les seules à agir ?
« Nous travaillons aussi avec les communes et nous engageons les villes à coopérer avec les acteurs de l'économie et de la restauration qui ont un espace public concédé », commente Bastien Huët. Ça signifie que « jeter son mégot ou ramasser un mégot dans l'espace public, c'est une amende de 135 €. Certainement être réceptif à la communication, d'autres ne comprennent que l'argent ».

Florence Lambert.



Chatte

La commune s'engage contre les mégots dans l'espace public

En début de semaine, le conseil municipal de Chatte s'est réuni, pour la première de l'année, signant notamment de nombreuses conventions.

Le conseil municipal a d'abord voté le renouvellement de la convention pour la fourrière Sam Dépaune, qui pourra intervenir 7/7 jours et 24/24 h pour lutter contre le stationnement anarchique, gênant ou dangereux.

Une convention a ensuite été fixée pour un an avec le Centre de gestion de l'Isère, qui assistera la commune pour le traitement des dossiers de retraite du personnel titulaire affilié à la caisse nationale de retraite de agents des collectivités locales. Deux autres sont concernées cette année. Ce service auparavant gratuit, est désormais facturé aux maires.

Une nouvelle convention permet l'accès à la déchetterie de la Saint-Marcellin Vercois Isère communauté (SMVIC) pour la commune, jusqu'en 2027.

Le point suivant concernait les 15 médiateurs de la SMVIC, qui fonctionnent en réseau, nommé Pass'thèque. Pour son bon fonctionnement, il s'agit de définir l'organisation, de préciser les rôles et responsabilités de la SMVIC et des communes. Les communes

qui n'ont pas de médiateur donneront un minimum de 2€ par habitants pour permettre l'acquisition d'ouvrages.

Des cendriers installés devant les écoles et le gymnase

La commune a aussi adhéré à Alcome, un éco-organisme pour la réduction des mégots dans l'espace public. Lors du ramassage annuel des déchets avec les écoles élémentaires et le collège, il avait été constaté que bien trop de mégots étaient jetés dans l'espace public. Avec cette adhésion, gratuite, l'organisme reversera 50 centimes par habitant, soit 1350 € par an.

De quoi permettre l'achat de cines à six cendriers à mégots, qui seront installés devant La Forge, le gymnase et les écoles, dans un premier temps.

Le conseil a ensuite délibéré autour des factures d'investissement, avant le vote du budget primitif 2024, notamment pour la démolition d'une maison et l'aménagement d'un carrefour.

Enfin, en attendant la révision des primes octroyées au personnel qui aura lieu en juillet, il a été voté, pour la période de janvier à juin, une prime pour les agents ayant un salaire annuel brut inférieur à 39 000 € brut annuel. Cette prime ira de 150 € à 400 € selon les cas.

● C.G.



Actu Ambrérieu et Bugey | 25

La Ville veut intensifier sa guerre contre les mégots de cigarette

Après une victoire dans le conseil municipal de Bugey, la commune veut intensifier sa guerre contre les mégots de cigarette.

Le conseil municipal de Bugey, en début de semaine, a voté pour une convention avec Alcome, un éco-organisme qui aide les collectivités à lutter contre les mégots jetés au sol, grâce à la taxe mégots payée par les fabricants de tabac.

500 cendriers distribués

15 ans de présence en France

500 000 mégots collectés par jour

8 millions de cendriers distribués

500 litres de produits de nettoyage distribués

15 ans de présence en France

Le travail avec les associations partenaires

En complément du soutien apporté aux collectivités, Alcome s'investit activement dans la lutte contre les mégots jetés dans l'espace public, en collaboration avec plusieurs associations engagées sur le terrain.

Dans ce cadre, des conventions de partenariat sont mises en place afin d'accompagner ces structures dans leurs actions de sensibilisation. Alcome leur fournit notamment des outils concrets comme des cendriers de poche et des supports de communication (PLV), et leur apporte un soutien financier pour l'organisation d'événements variés : opérations de ramassage, campagnes de sensibilisation ou encore actions éducatives auprès du grand public.

LISTING DES ASSOCIATIONS



Distribution de cendriers de poche

En 2024, ce ne sont pas moins de **1,7 million de cendriers de poche** qui ont été distribués, lors de nombreuses occasions. Ces cendriers de poche offrent une solution facile aux fumeurs pour stocker leurs mégots et éviter que ceux-ci ne finissent au sol.

DÉTAIL DES ENVOIS PAR TYPOLOGIE EN NOMBRE D'UNITÉS DE CENDRIER DE POCHE :

	Nombre de bénéficiaires	Nombre de cendriers de poche distribués
COLLECTIVITÉS	463	1 162 728
ASSOCIATIONS	124	341 712
BURALISTES	326	164 304
AUTRES	87	87
TOTAL	1000	60 480

Cela représente 1000 envois différents durant l'année 2024.

Les buralistes se mobilisent

Opérations de distribution de cendriers de poche avec le réseau des Buralistes

Acteurs de premiers plans, en leur qualité de distributeurs de produits et de services, les buralistes sont des acteurs cruciaux de la sensibilisation contre la pollution des mégots en ville. C'est dans ce cadre qu'une opération spéciale de distribution a été organisée avec la Confédération des Buralistes et avec les fédérations départementales des buralistes avec :

55 000
cendriers
distribués par les
buralistes de Toulouse
en 1 semaine
de campagne

(voir photos ci-dessous)

+ de
100 000
cendriers
de poche
distribués avec les
buralistes depuis
le début de
l'année 2024

+ de
100 000
cendriers
de poche
financés par Alcome
dans le cadre du
Tour de France



Programme sites pilotes

Dès sa création, Alcome a souhaité développer les connaissances sur le sujet encore inexploré de la prévention de l'abandon des mégots dans l'espace public, en s'appuyant sur les acteurs en charge de la propreté de ces espaces. C'est ainsi qu'un premier programme de sites pilotes a été engagé et a permis 18 mois plus tard d'établir un socle de recommandations basé sur les retours d'expériences de 6 collectivités locales pionnières en la matière (Grenoble, Megève, Châlons-en-Champagne, la Ferté-sous-Jouarre, Rouen et Lalinde) et de les formaliser dans une série d'outils mis à disposition des acteurs.



À l'issue de ce premier programme « de défrichage », le besoin d'approfondissement et de poursuite de l'acquisition de compétence s'est imposé et un second programme engageant cette fois 11 collectivités partenaires a été engagé avec :

- **4 sites vitrines** dont l'objectif est de traiter entièrement le sujet des mégots sur leur territoire (Megève, Banyuls-sur-Mer, La Ferté-sous-Jouarre, Saint-Maur)
- **5 sites expérimentaux** en métropole qui travaillent à l'échelle de quelques Hotspots pour trouver des solutions (Ambérieu en Bugey, Trans en Provence, Sète, Versailles, Lacanau)
- **2 sites expérimentaux** en Drom-Com destinés à témoigner de la faisabilité et de l'intérêt d'une contractualisation avec Alcome (Mamoudzou à Mayotte et Macouria en Guyane).

Parmi les nombreux sujets traités, on relève en particulier celui de l'intérêt du recours à des partenariats avec les buralistes ou encore les cafés-Hotels-Restaurants acteurs relais d'information essentiel pour initier le changement des comportements sur les territoires, ou encore la recherche de solutions pour des lieux particuliers comme les plages, les transports publics, les abords de stade etc...Une commune teste également le recours à des services civiques comme levier de modification durable des comportements.

Les livrables de ce nouveau programme seront présentés et discutés avec les sites pilotes à l'automne 2025 avant d'être diffusés aux acteurs sous contrat avec Alcome.

Étude fin de vie

La fin de vie des mégots est un sujet clé pour ALCOME et des informations, notamment sur les impacts environnementaux de chaque mode de valorisation sont attendus par les acteurs pour alimenter leurs prises de décisions.

Une première étude a été achevée en juillet 2024 et soumise comme il se doit à une revue critique par un prestataire indépendant de celui qui avait réalisé l'étude. Cette revue critique a soulevé de nombreuses imprécisions liées notamment à l'absence de données sur certains sujets et à une prise en compte des opérations de collecte et de transport trop incertaine.

Le comité de pilotage de l'étude a donc pris la décision de ne pas publier ces premiers résultats contestables et d'engager des travaux complémentaires destinés à lever les zones d'ombre de la première étude.

Les principaux modes de traitement pris en compte dans le périmètre de l'étude sont les suivants :

- Lorsque les mégots sont collectés en mélange avec d'autres déchets : La valorisation énergétique en unité déchets ménagers ou l'enfouissement.
- Lorsque les mégots sont collectés séparément : La valorisation énergétique en unité déchets dangereux et le recyclage.

Après consultation, Alcome a retenu le cabinet Bleu Safran pour la réalisation de cette seconde étude ainsi que le groupement In extenso Innovation /O2M pour la revue critique.

À l'issue de cette étude fin juillet 2025, Alcome pourra définir les grandes orientations de son programme de recherche et développement et engager les projets afférents.

Étude du gisement des mégots abandonnés dans les espaces publics

La mesure du gisement des mégots abandonnés dans les espaces publics est une obligation inscrite dans l'agrément d'Alcome. La mesure à intervalles réguliers (tous les 2 ans) du gisement doit permettre d'évaluer les tendances d'évolution et les résultats d'Alcome.

Il s'agit d'évaluer la densité des mégots au sol (nombre de mégots par mètre linéaire de voirie) par milieu, à partir de comptages réalisés à diverses saisons sur un panel de communes représentatifs, et d'une extrapolation à l'ensemble du territoire (Métropole et Drom-Com).

La première étude a eu lieu en 2022-2023 et sert d'année de référence à laquelle les résultats des études suivantes seront comparés.

Les milieux urbains et naturels font l'objet de méthodologies différentes, toutes deux validées par les pouvoirs publics après avis du comité des parties prenantes.

La méthodologie spécifique aux milieux naturels est déployée dans le cadre d'une étude commune avec Citeo qui rencontre les mêmes problématiques que les mégots, sur les emballages. Une première étude a été engagée en 2024 et sera rendue à la fin de l'été 2025.

Concernant le milieu urbain, la deuxième étude a été engagée en 2024 avec les mesures estivales et se poursuit en 2025 pour les mesures hivernales. Les résultats de cette étude et la comparaison à l'année de référence 2022 feront l'objet d'un rapport remis à Alcome à la fin du mois de juin 2025.

L'évaluation des coûts des opérations de nettoyage de mégots abandonnés

Conformément à l'article R. 541-116, ALCOME contribue aux coûts des opérations de nettoyage des mégots abandonnés prises en charge par les collectivités territoriales et leurs groupements, en versant un soutien financier selon un barème prédéfini dans le Cahier des Charges. Ce dernier prévoit également la possibilité pour ALCOME de mener, en lien avec l'ADEME, une étude d'évaluation des coûts de ces opérations, et, en fonction des résultats, de proposer au ministre chargé de l'environnement des ajustements du barème des soutiens financiers.

À ce titre, ALCOME a lancé, aux côtés de l'ADEME et de l'AMF, une étude visant à évaluer l'organisation des services de nettoyage des différentes collectivités en France. L'objectif était d'obtenir une vision détaillée des coûts des diverses prestations, au plus près des réalités opérationnelles, afin de définir un coût pertinent des opérations de nettoyage des mégots abandonnés, avec un bon rapport coût-efficacité, selon les typologies de milieux.

Cette étude s'est appuyée sur de nombreux relevés et observations de terrain. Les choix méthodologiques, notamment en matière d'affectation des coûts spécifiques aux mégots abandonnés, ont été confrontés à l'expertise d'acteurs de terrain lors de deux ateliers de travail, afin de s'assurer de leur adéquation avec les réalités opérationnelles du nettoyage en France.

L'étude, initiée en 2022, a été finalisée en 2024, et ses résultats ont été communiqués à la DGPR et présentés au comité des parties prenantes du 23 janvier 2025.

Enfin, fin 2024, une étude complémentaire a été lancée par l'ADEME sur l'évaluation des coûts de nettoyage des déchets abandonnés, incluant l'ensemble des produits soumis à la responsabilité élargie du producteur. ALCOME y est pleinement impliqué, notamment par sa participation active au comité de suivi et aux groupes de travail mis en place.

Levier de changement du comportement des consommateurs

Convaincu que la modification du comportement du consommateur des produits du tabac est le premier levier de réduction du nombre de mégots au sol, ALCOME a lancé de nombreuses études, enquêtes et observations terrain afin d'identifier, d'évaluer et de qualifier les facteurs susceptibles d'influer sur le comportement du consommateur, afin de prévenir l'abandon illégal de mégots. Au total, 8 études ont été menées depuis 2022.

En 2024, le déploiement des sites pilotes et de l'appel à projet visant à améliorer la visibilité des dispositifs de rue a permis de renformer les expertises d'Alcome sur différents sujets : la compréhension des comportements conduisant à un mauvais geste de tri des mégots, l'usage (ou non) des cendriers de poche, ainsi que les profils types de personnes adoptant les bons ou les mauvais gestes de tri (*voir focus*).

Ces expertises permettent ainsi à Alcome d'accroître sa connaissance du comportement des consommateurs, et de déployer de la manière la plus efficace possible ses interventions.



FOCUS

APPEL À PROJET VISANT À AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DES DISPOSITIFS DE RUE

Le 24 septembre a eu lieu le bilan de l'attendu opérationnel de l'appel à projet proposé par Alcome à six villes, et portant sur l'« *Innovation pour la communication de proximité* » pour un meilleur usage des dispositifs de collecte des mégots ». L'objectif était de pouvoir évaluer l'impact des nudges² et de la signalétique de mise en saillance des équipements de collecte de mégots sur la voie publique.

Les 6 villes partenaires de l'appel à projet étaient Bourg-en-Bresse, Dieppe, Landerneau, Massy, Strasbourg, et Tours.

Parmi les actions menées, une présence terrain a été déployée en appui des projets afin de parvenir à des relevés des dispositifs de collecte (cendriers, corbeilles), des relevés des usages / mésusages, et enfin, à la réalisation d'interviews sur la perception et le comportement au regard des mégots et des nudges.

De ce rapport sont sorties certaines recommandations utiles pour le déploiement de campagnes de communication et de sensibilisation, et notamment que :

- Les nudges ont un impact positif mais partiel, puisque les mésusages persistent ;
- Les nudges avec dispositif de collecte pertinent ont un impact plus favorable que les « simples » nudges de mise en visibilité des dispositifs existants ;
- Le nudge est un bon moyen de mettre en valeur et d'accompagner les dispositifs de collecte, corbeilles ou cendriers, puisque leur mise en visibilité convainc une partie des fumeurs de s'en rapprocher et de les utiliser ;
- La sensibilisation ne suffit pas, même avec des nudges, puis qu'une partie des fumeurs se déclarent réfractaires à tout « bon geste ».

² Nudge : coup de pouce visant à modifier l'environnement ou la présentation d'options pour encourager des décisions bénéfiques. L'idée étant d'exploiter les biais cognitifs pour inciter des comportements, sans recourir à la contrainte ou à des incitations financières.

Étude sur les ruraux face aux déchets sauvages

Une grande première. Alcome participe à la réalisation et à la promotion d'une étude totalement inédite : « **les ruraux face aux déchets sauvages : principes, pratiques, attentes** » de Victor Delage / Institut Terram.

Une approche méthodique et documentée sur les paradoxes des pratiques en milieu rural.

Une source de renseignements pour atteindre les objectifs forcément ambitieux de toute démarche éco-responsable.



5



DONNÉES FINANCIÈRES

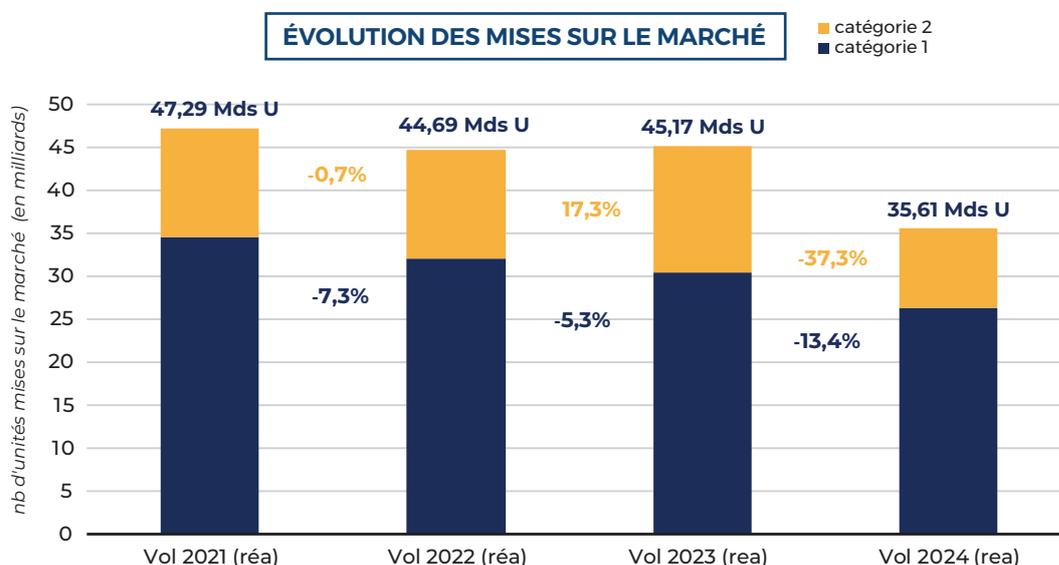
Volumes déclarés par catégorie de produits

Les volumes mis sur le marché par catégorie de produits en 2024 sont les suivants :

	QUANTITÉS MISES SUR LE MARCHÉ 2024 (données au 06/05/2025)
CATÉGORIE 1 : Produits du tabac équipés de filtres composés en tout ou partie de plastique	26 367 157 512
Cigarettes manufacturées avec filtre en plastique	25 924 351 339
Cigarillos avec filtre en plastique	309 964 891
Sticks de tabac à chauffer avec filtre plastique	132 841 282
CATÉGORIE 2 : Produits destinés à être utilisés avec des produits du tabac	9 238 171 059
Filtres vendus séparément (tabac à rouler)	4 269 380 123
Tubes vendus séparément équipés de filtres (tabac à tuber)	4 968 790 936
TOTAL DES MISES SUR LE MARCHÉ	35 605 328 571

Les mises en marché sur la catégorie 1 connaissent une accélération de la baisse constatée sur les années précédentes.

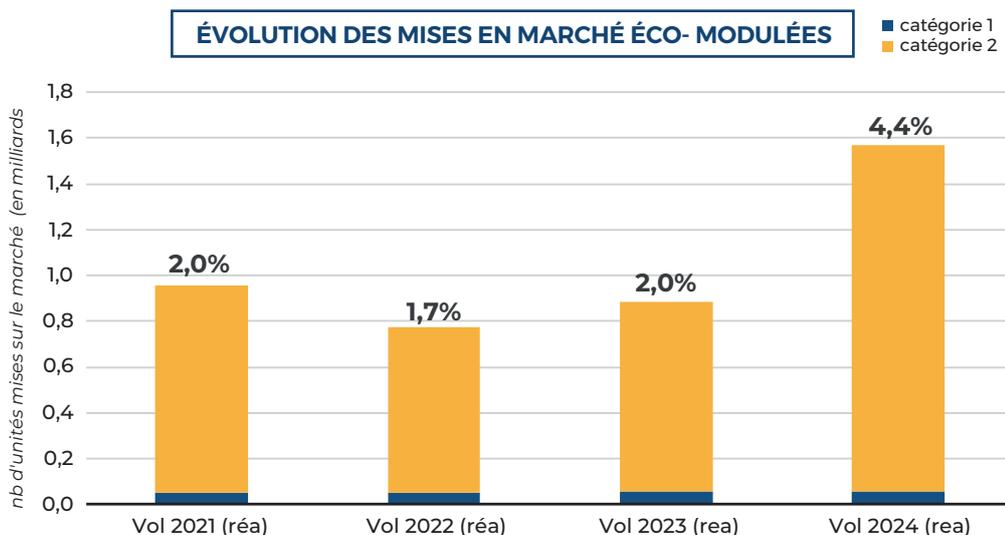
Les mises en marché de la catégorie 2 reflètent l'anticipation des achats constatées sur la fin de l'année 2023. Le retraitement de ce phénomène aboutit à une baisse de 27 % en l'espace de deux ans.



Modulation du barème d'éco-contribution

ALCOME a mis en place la modulation du barème amont à l'aide d'une prime sur les quantités mises sur le marché respectant le critère « absence de matières plastiques ». Les quantités respectant ce critère représentent désormais plus de 4 % des mises sur le marché 2024.

La part des quantités éco-modulées progresse fortement, et atteint 16 % des volumes de la catégorie 2.



Montant des éco-contributions perçues en 2024 par alcome

Le montant total des cotisations appelé en 2024 est de 65 231 450 €.

La croissance des contributions observée par rapport à l'année précédente est expliquée par la montée en régime de la filière sur les différentes obligations du cahier des charges et notamment la couverture de la population.

Le barème 2024 voté par le Conseil d'administration et qui a reçu un avis favorable du Comité des Parties Prenantes, reflète la prévision d'augmentation des dépenses d'exploitation de l'éco-organisme et complété par une hypothèse de baisse des mises en marché.

Le montant des écocontributions dans les comptes de l'année intègre la provision sur la régularisation des mises en marché qui fait suite aux déclarations transmises par les adhérents sur le début de l'année 2025.

Dépenses 2024

Poursuite des activités & obligations de notre éco-organisme

L'ATERRISSAGE DU BUDGET 2024 - VISION GLOBALE

POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	RÉALISÉ 2024 Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Eco contributions	54 877 863 €
Activités de l'éco-organisme	- 41 340 998 €
Gestion des mégots	- 35 076 430 €
Communication et sensibilisation	- 4 065 623 €
Etudes & recherche & développement	- 1 437 366 €
Autres obligations réglementaires	- 761 579 €
Frais de fonctionnement	- 3 125 390 €
Équipe opérationnelle	- 1 747 200 €
Prestations externalisées	- 696 424 €
Stratégie de communication	- 357 949 €
Ressources informatiques	- 83 184 €
Autres	- 240 633 €
Dépréciation des factures d'éco-contributions	9 893 €
Total des charges d'exploitation	- 44 456 495 €
Provisions pour charges à venir	- 9 977 163 €
Résultat d'exploitation	444 205 €
Résultat financier	1 078 394 €
Résultat exceptionnel	- 824 137 €
Impôt sur les sociétés	- 698 462 €
Résultat net	0 €

La répartition des frais de 2024 confirme la poursuite de la montée en charge de la filière avec une part des frais de fonctionnement de l'éco-organisme en nette diminution dans le total des charges d'exploitation :

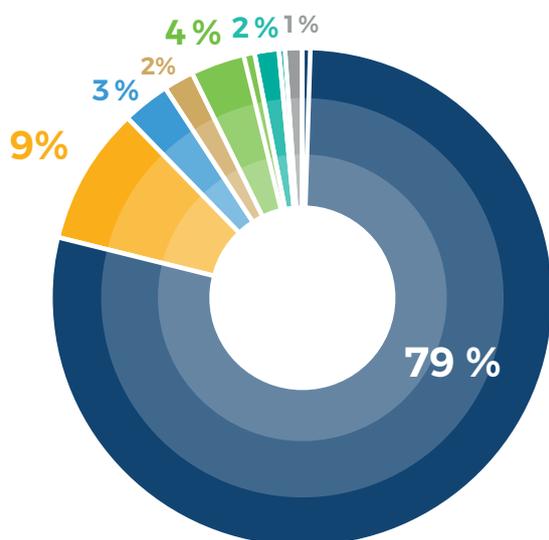
93 %

des frais totaux sont imputés à l'activité de l'éco-organisme.

7 %

des frais totaux sont liés au fonctionnement de l'éco-organisme. Ils correspondent à la poursuite des recrutements sur le premier semestre ainsi que l'accompagnement sur l'année pour poursuivre la structuration de la filière et la mise en application du nouveau cahier des charges.

Les frais de fonctionnement et les frais liés aux activités de l'éco-organismes sont répartis de la manière suivante :



RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION

- Gestion des mégots
- Communication et sensibilisation
- Étude et R&D
- Autres obligations réglementaires
- Équipe opérationnelle
- Prestations externalisées
- Stratégie de communication

Conformément à son cahier des charges, ALCOME s'attache à respecter les engagements suivants qui sont de consacrer :

5 %

du montant total annuel des contributions financières à consacrer aux soutiens à la sensibilisation des personnes publiques ;

2 %

du montant total des contributions financières perçues sur la durée de l'agrément à consacrer à des projets de recherche et développement publics ou privés.

6



PERSPECTIVES 2025

C'est une dynamique vertueuse qui accompagne le déploiement des activités d'Alcome en 2025 pour une réduction de la présence de mégots sur l'espace public, conformément à notre cahier des charges.

Vertueuse de par cet esprit de co-construction qui préside au dialogue avec les communes, de plus en plus nombreuses, qui ont contracté.

Mais aussi avec toutes les parties prenantes associées à la démarche.

Ce partage est transparent. Il est garant d'efficacité mesurable.

De nouveaux acteurs sont appelés à y participer.

Vertueuse grâce à l'intensité d'un dialogue, au jour le jour, riche et exigeant avec tous nos interlocuteurs. Échanges intenses confortés par des retours d'expérience probants, encourageants et passionnants, toujours ancrés dans les réalités territoriales.

CETTE ANNÉE S'ARTICULE AUTOUR DES AXES STRUCTURANTS SUIVANTS :

- **L'accélération du rythme des contractualisations avec les communes.**

En s'appuyant sur des outils améliorés par l'expérience comme le portail collectivités, encore plus opérationnel et interactif.

- **La mise en place des premières contractualisations officielles avec les « autres personnes publiques »** (hôpitaux, universités, grandes administrations, parcs naturels) en utilisant notamment un portail dédié.

Avec un démarrage effectif des démarches opérationnelles, fort des expériences acquises dans les communes.

- **La finalisation et l'officialisation de l'étude fin de vie des mégots** menée par des scientifiques reconnus sous l'autorité d'un comité de pilotage indépendant.

Ceci conformément au cahier des charges de la filière affectant 2 % de notre budget à la Recherche et au Développement sur les opérations de collecte et de recyclage.

Une démarche inédite et pionnière, en France comme en Europe.

Une assurance de s'appuyer sur des données fiables pour avancer résolument.

- **Le partage de nos données avec l'étude de coûts réalisée par l'ADEME sur l'ensemble des déchets abandonnés.**

Dans le cadre de ces échanges qui nous permettent de progresser efficacement et en sécurité dans un domaine encore peu exploré. Avec des données de plus en plus fiables au fil de nos expériences de terrain.

- **La consolidation de notre message dans l'opinion publique avec une grande campagne de sensibilisation** sur les risques et dommages des mégots abandonnés en s'appuyant sur les enseignements des années antérieures.

- **Le déploiement massif de kits de sensibilisation des fumeurs au bon geste.**

C'est le fruit des observations et expériences recueillies en 3 ans à travers le déploiement de toutes sortes de méthodes et d'outils, imaginés et testés dans tous les contextes.

Nous sommes désormais incitateurs et porteurs d'une mobilisation générale des communes et autres personnes publiques en nous appuyant sur des outils qui fonctionnent et la seule expertise qui vaille : celle de tous les acteurs participant au jour le jour à la vie des collectivités.



ALCOME
L'éco-organisme pour la réduction
des mégots dans l'espace public

<https://alcome.eco/>